



**DOCUMENT DE REFERENCE**  
**Infection Entérobactéries**  
**Productrices Carbapénémases**  
**(EPC) ou Carbapenem Resistant**  
**Enterobactriæ (CRE) – EMS et en**  
**institutions spécialisées pour**  
**adultes**

Code : REF-175\_F  
Fichier : F:\QUALITE - SMC\Processus de prestations\Surveillance du système sanitaire\HPCI  
Version : 3 du 12.08.2025

**Informations générales**

Informations générales sur l'agent infectieux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CRE ou EPC sont des entérobactéries résistantes aux carbapénémases = bactérie résistante aux antibiotiques de la classe des carbapénèmes</li> <li>• Lors d'une infection au CRE ou EPC et non un portage, les bactéries sont présentes en plus grands nombres, d'où l'instauration de Mesures Additionnelles</li> <li>• Elles peuvent être à l'origine d'infection du sang, de l'urine et des plaies opératoires.</li> <li>• Elles sont contenues dans le tube digestif et se propagent via les selles.</li> </ul>
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par contact direct, exemple : de personne à personnes, via les mains</li> <li>• Par contact indirect lorsque l'on touche l'environnement ou le matériel contaminé</li> </ul>
Période d'incubation	Variable
Période de contagiosité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Variable de quelques semaines à plusieurs mois</li> <li>• Peut être prolongée chez les personnes immunosupprimées</li> </ul>
Mesures Additionnelles (MA) à mettre en place sur avis médical	<p><b>CONTACT en cas d'infection active à CRE ou EPC avec diarrhées ou incontinence fécale</b></p> 
Durée MA	Jusqu'à exclusion de l'infection au CRE ou EPC par 2 frottis rectaux négatifs à J0 et J7 et une culture de selles à J14, à partir de la dernière exposition

**Prise en charge du résident-e**

Mesures spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors d'enquête d'entourage, si annonce qu'un-e résident-e est cas contact et que le contact remonte de <math>\geq 3</math> mois, les précautions standard suffisent</li> <li>• En cas de transfert, indiquer sur le dossier si la-le résident-e est infecté-e au CRE</li> </ul>
Chambre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors d'infection active au CRE ou EPC avec diarrhées, à l'admission en EMS ou en institution spécialisée pour adultes : chambre individuelle.</li> <li>• Lors d'infection active au CRE ou EPC avec diarrhées, en cours de séjours à l'EMS ou en institution spécialisée pour adultes en chambre double : déplacer la-le voisin-e de chambre, en chambre individuelle le temps de recevoir les résultats de laboratoire</li> <li>• Cohortage possible (placer plusieurs résident-e-s ayant le même agent infectieux dans la même chambre).</li> </ul>

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection Entérobactéries Productrices Carbapénémases (EPC) ou Carbapenem Resistant Enterobactriæ (CRE)/site internet HPCI Fribourg	1 / 5	22.08.2025

Sanitaire	Lors d'infection active au CRE ou EPC avec diarrhées et en l'absence de WC dans la chambre individuelle mettre à disposition de la-le résident-e infectée une chaise percée dédiée.
Circulation	<p>Lors d'infection active au CRE ou EPC avec diarrhées ou incontinence fécale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La-le résident-e reste en chambre jusqu'à la fin de son isolement.</li> <li>• Ne participe pas aux animations et au repas en salle à manger</li> <li>• Limiter les déplacements aux besoins vitaux</li> </ul> <p>Lors d'infection active au CRE ou EPC sans diarrhées ou sans incontinence fécale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La-le résident-e infecté-e circule librement, participe aux animations en collectivité et au repas en salle à manger</li> </ul>
Equipement de Protection Individuel (EPI) pour le personnel	<p><u>En cas d'infection active au CRE ou EPC avec ou sans diarrhées ou incontinence fécale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Avant d'entrer en chambre, port de la surblouse :</b> si contact direct avec la-le résident-e ou son environnement immédiat. Pas nécessaire si simple passage en chambre. Eliminer la surblouse en chambre, après 24 heures d'utilisation maximum.</li> </ul>
Affiches signalétiques	<p>Sur la porte de la chambre</p> <p>À l'extérieur</p> <p>A l'intérieur</p>
Matériel de soins	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réserver au résident-e pendant la durée des Mesures Additionnelles. Si pas possible, désinfecter entre chaque résident-e</li> <li>• Privilégier le matériel à usage unique</li> </ul>
Evacuation du linge et vêtements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Placer un sac à linge en chambre</li> <li>• Pour évacuer le sac à linge, le fermer, le doubler et le déposer dans le vidoir avec les autres sacs à linge durant toute la durée des mesures additionnelles</li> <li>• Ne pas rincer le linge et/ou habit souillé de selles à cause du risque de projection</li> </ul>
Evacuation de la vaisselle	Aucune procédure particulière, suivre la filière habituelle (pas de vaisselle jetable)
Elimination des déchets	Filière habituelle, selon les Précautions Standard
Voisin-e de chambre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Placer la-le voisin-e de chambre, en chambre individuelle. Ne pas déplacer la-le résident-e infecté-e</li> <li>• Sur avis médical, réaliser un dépistage par frottis rectal à J0, J7 et J14 dès réception des 3 tests négatifs, la-le voisin-e de chambre peut retourner en chambre collective</li> </ul>

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection Entérobactéries Productrices Carapénémases (EPC) ou Carbapenem Resistant Enterobactiae (CRE)/site internet HPCI Fribourg	2 / 5	22.08.2025

Visites	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorisée</li> <li>• Ne pas s'asseoir sur le lit</li> <li>• Ne pas utiliser les WC en chambre</li> <li>• Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre</li> </ul>
---------	--

<b>Nettoyage/Désinfection</b>	
Matériel de soins	Nettoyage/Désinfection du matériel de soins entre chaque résident-e avec le détergent-désinfectant habituel
Linge et vêtements	<p>Selon les Précautions Standard :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyage de la literie et du linge de bain à la machine à 60°C</li> <li>• Nettoyage des vêtements du résident-e à minimum 40°C</li> <li>• Changer le linge de lit et le linge de bain dès souillures et selon les règles institutionnelles</li> </ul>
Environnement	<p>Planification du nettoyage de la chambre en dernier.</p> <p>Pendant la durée des Mesures Additionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyage/Désinfection de l'environnement direct du résident-e (table de nuit, moyens auxiliaires, téléphone, sonnette, accoudoirs, télécommande ...), des sanitaires et du sol avec détergent-désinfectant habituel</li> </ul> <p>A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du résident-e :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement du rideau de séparation même si la-le résident-e reste dans la même chambre</li> <li>• Changement des linges de lit et des linges de bain à la levée de l'isolement</li> <li>• Nettoyage/Désinfection de l'environnement direct du résident-e, des sanitaires et du sol avec détergent-désinfectant habituel</li> </ul>

<b>Déclaration obligatoire</b>	
Médecin cantonal	Oui, dans un délai d'une semaine après réception du résultat positif via le formulaire de <a href="#">OFSP</a> A l'adresse e-mail : <a href="mailto:maltrans@secu.fr.ch">maltrans@secu.fr.ch</a>

<b>Références</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Document adapté des recommandations de l'OFSP ("Entérobactéries productrices de carbapénémases (EPC) : résistance aux antibiotiques à déclaration obligatoire, tableau clinique et transmission")</li> <li>- Document adapté selon les recommandations nationales de Swissnoso "Prevention and control of MDRO in the non-outbreak setting" (<a href="#">Version 1.0, octobre 2021, 1MB</a>)</li> <li>- Selon Guide pratique 2024 de prévention et de traitement des infections en établissement médico-social</li> </ul>
-------------------	--

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection Entérobactéries Productrices Carbapénémases (EPC) ou Carbapenem Resistant Enterobactiae (CRE)/site internet HPCI Fribourg	3 / 5	22.08.2025

**A plastifier et à coller sur la porte d'entrée de la chambre**

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence <i>Infection Entérobactéries Productrices Carapénémases (EPC) ou Carbapenem Resistant Enterobactiae (CRE)</i> /site internet HPCI Fribourg	4 / 5	22.08.2025

## RESUME DES MESURES SPECIFIQUES

Mesures Additionnelles (MA)	<b>CONTACT</b>    Jusqu'à exclusion de l'infection
Hygiène des mains	Désinfection des mains à la solution hydroalcoolique avant d'entrer en chambre et en sortant de la chambre et selon les 5 indications de l'OMS   + <div style="background-color: #2e6b2e; color: white; padding: 5px; margin-left: 10px;"><b>5 INDICATIONS DE BASE À RESPECTER</b> Un geste d'hygiène des mains doit être pratiqué: avant contact patient; après contact patient; avant acte aseptique (propre); après liquides biologiques/gants; après contact avec objet/environnement.</div>
Equipement de Protection Individuel (EPI) pour le personnel	<b>Avant d'entrer en chambre :</b>    <b>Surblouse pour tout contact</b> direct avec la-le résident-e ou son environnement immédiat La surblouse peut être utilisée 24 heures (maximum 2 surblouses sur un statif en chambre)
Dispositifs médicaux	Privilégier matériel à usage unique Limiter au maximum le stockage de matériel en chambre Désinfecter le matériel avec le détergent/désinfectant habituel après usage
Linge	Sac à linge dans la chambre. Pour évacuer le sac à linge sale, le fermer, <b>le doubler</b> et le déposer dans le vidoir avec les autres sacs à linge
Déchets	Evacuer les déchets dans le sac poubelle au vidoir Eliminer les piquants/tranchants dans les safe box
Environnement	Nettoyage/Désinfection avec le détergent/désinfectant habituel, en respectant le principe du plus propre au plus sale

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection Entérobactéries Productrices Carapénémases (EPC) ou Carbapenem Resistant Enterobactiae (CRE)/site internet HPCI Fribourg	5 / 5	22.08.2025